

Madame, Monsieur, chers parents.

La réouverture complète des établissements scolaires et la présence obligatoire des élèves sont actées.

Vous trouverez, ci-jointe, la lettre d'information du ministère de l'Education Nationale.

A ce protocole, se rajoutent des mesures spécifiques au collège Saint ROCH.

Pour les 6èmes :

- La rentrée se fera le mardi 1^{er} septembre. L'accueil aura lieu dans la cour à 9h00. Tous les élèves et les parents devront porter un masque et se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique mise à disposition à l'entrée.
- Des informations générales seront données à l'ensemble des familles, compter 30 minutes. Contrairement à ce qui avait été annoncé, les parents ne pourront pas accéder aux classes, il n'y aura pas de « visite » du collège.
- Les élèves de 6^{ème} seront ensuite appelés par classe, les parents seront invités à quitter le collège au fur et à mesure, l'administration (comptabilité et secrétariat) sera accessible au bureau de la vie scolaire.
- Les élèves déjeuneront dans la cour, ils doivent se munir d'un sachet repas et d'une bouteille d'eau individuelle.
- Les élèves quitteront l'établissement à 16h00.

Pour les 5èmes, 4èmes et 3èmes :

- La rentrée se fera le mercredi 2 septembre, tous les élèves et les parents devront porter un masque et se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique mise à disposition à l'entrée. Les parents seront invités à quitter le collège au fur et à mesure, l'administration (comptabilité et secrétariat) sera accessible au bureau de la vie scolaire.
- Les élèves de 3^{ème} à 9h00
- Les élèves de 4^{ème} à 9h20
- Les élèves de 5^{ème} à 9h40
- Toutes les classes terminent à 12h00.

Des modifications sur les conditions d'accès aux adultes (parents, intervenants, animateurs...) vont être mises en place.

- Les réunions d'informations générales de rentrée sont annulées (sauf pour les EBEP, les ULIS et les 3^{èmes} prépa-métiers)
- Les rencontres parents professeurs se feront sur RDV téléphoniques ou en Visio.
- Les RDV avec les personnels du collège doivent être limités.
- La communication par courriel doit être privilégiée.
- Les Conseils des Classes se feront sans les élèves et dans une grande salle.
- La rencontre des parents de 3^{ème} avec les chefs d'établissement des lycées ne se fera pas en présentiel.

Autres modifications :

- Les sorties, voyages, séjours sont tous annulés.
- Les temps forts, sacrements, fêtes religieuses, célébrations vont être aménagés.
- Un garage, couvert et sécurisé, pour les vélos, trottinettes... est installé, prévoir un anti-vol personnel.

Le port du masque reste obligatoire pour l'ensemble des élèves et du personnel du collège. Le Conseil Départemental dote chaque collégien de 2 masques lavables, ils seront distribués le jour de la rentrée. Le lavage des mains aux arrivées et plusieurs fois par jour est toujours obligatoire, pour cela des lavabos supplémentaires, des points de gel hydroalcoolique ont été installés. Des sanctions seront données à tous les élèves qui ne respecteront pas les gestes barrières (et notamment le port du masque) pouvant aller jusqu'à une exclusion temporaire.

Bon courage à tous, portez-vous bien, soyons toujours attentifs les uns envers les autres... et n'oublions pas les gestes barrières.